

Enfants abusés à Mbuji-Mayi.

Province du Kasai, R.D. Congo

Enfants privés de liberté et enfants de la rue. Mbuji-Mayi est l'une des villes phares dans l'exploitation du diamant en R.D. Congo. Les comptoirs d'achat et de vente y fleurissent et chacun creuse dans sa « parcelle » dans l'espoir d'y trouver quelques pierres. Mbuji-Mayi est en quelque sorte un « Far-West tropical ». Mais, le parallèle avec l'Ouest américain se retrouve aussi dans la misère de ceux à qui la chance ne sourit pas et dans la violence et la rudesse des comportements des forces de l'ordre notamment à l'égard des enfants.

Patrice témoigne : « Lors de la prise de la localité de Kasongo par les militaires rwandais je me suis enfui et je me suis retrouvé à Mbuji-Mayi, seul sans parent. Pour survivre, je me suis engagé comme porteur des colis des clients sur le marché. Un jour, j'avais des maux de tête, j'ai décidé de rentrer au lieu où je passais la nuit et je me suis couché sur une banquette.

Un policier entra, il me réveilla et me conduisit à leur véhicule. J'ai demandé au policier pourquoi j'étais arrêté. Il me répondit : « tais-toi rebelle ! ! Tu as porté atteinte à la sûreté de l'Etat, c'est très grave ! ». J'ai passé deux jours dans un cachot nauséabond, sans possibilité de manger, de boire ou de pouvoir me laver. Le lendemain, je me suis retrouvé détenu avec d'autres jeunes au pavillon des mineurs de la prison de Mbuji-Mayi sans avoir commis de faute et sans avoir été entendu par un juge.

Les différentes actions entreprises par le BICE ont permis que je sois libéré et que je sois placé au centre Don Bosco où je reçois une éducation alternative. Je suis à la recherche de ma famille. Mais j'ai confiance dans les démarches entreprises par le BICE pour assurer ma réinsertion familiale. »

Une initiative unique dans son genre, un modèle reproductible ? Eu égard à l'urgence de la situation des enfants en prison, le BICE a aménagé un pavillon spécial pour les mineurs où les conditions de détention sont bien moins traumatisantes qu'avant : salle d'éducation, baby-foot, animations éducatives proposées aux enfants privés de liberté mais aussi aux enfants de la rue. Ce contact avec les enfants de l'extérieur permet aux enfants privés de liberté de réduire le traumatisme de l'incarcération.

Le climat de confiance qui règne entre les enfants et les animateurs, fruit du travail d'écoute active mené par la psychologue et l'animatrice pour aider ces enfants à surmonter leurs difficultés, est lui aussi très bénéfique.



De nombreux enfants survivent difficilement. Pour gagner un peu d'argent pour se nourrir, ils pratiquent tous des petits métiers, bien souvent au détriment de leur santé, et sont souvent exploités par des adultes peu scrupuleux.



Aidés avec une caisse de cireur, ces enfants ont pu louer une chambre, se prendre en charge et retourner à l'école chaque jour.

Presque comme à l'école ... La salle d'éducation au sein du pavillon, c'est un peu « comme à l'école ». Toutes les ressources sont là pour permettre aux enfants de bien travailler ! Après les cours et avant les parties de « baby », les enfants s'occupent de leurs lapins et arrosent les amarantes et les épinards qu'ils ont plantés.

Quand il n'y a pas de moyens, il faut être créatif et se serrer les coudes. Un groupe d'enfants de la rue, souvent des déplacés de guerre qui ne retrouvent plus leurs parents, ont trouvé de nouvelles perspectives d'avenir grâce au projet et un bon encadrement des éducateurs. Certains parmi eux étaient des cireurs, d'autres vivaient de mendicité. BICE les a aidés pour s'acheter « en gros » une vraie caisse de cireur et pour trouver des chambres qu'ils louent à plusieurs. Ils ont aussi été inscrits à l'école, qui a consenti une réduction spéciale du coût de la scolarité pour eux. Les enfants ont donc pu se prendre en charge par leur travail tout en poursuivant leurs études, vu qu'ils n'ont classe que par demi journées.

Des solutions originales, nées dans ce « Far-West » permettent à ces enfants de s'épanouir malgré toutes les difficultés que leur réserve la vie.

La formation des professionnels, une des clés du changement. Au mois de juillet, le BICE a organisé pour ses partenaires de la justice juvénile (officiers de police, magistrats, travailleurs sociaux, agents pénitentiaires) une session de formation qui leur a fait reconnaître et corriger certains dysfonctionnements dans leurs tâches quotidiennes. A l'issue de cette rencontre ils se sont engagés pour un plus grand respect des droits de l'enfant. Le BICE les aide à respecter cet engagement afin que les enfants de Mbuji-Mayi soient perçus comme des « sujets de droits » et puissent jouir à ce titre de la protection effective de leurs intérêts.

Démultiplier les actions pour être plus fort dans la défense des droits de l'enfant. Vu la superficie de la ville de Mbuji-Mayi, le BICE n'est pas capable seul de mener toutes les actions nécessaires en faveur des enfants abusés. Il a donc opté pour une stratégie de démultiplication de ses interventions en mettant sur pied deux Comités Locaux de Protection des Droits de l'Enfant (CLPE), associations congolaises, composées de personnes militantes et engagées pour la cause de l'enfant. Ces Comités, de composition pluridisciplinaire, connaissent bien les réalités des quartiers dans lesquels ils s'impliquent. Cet atout permet de donner à leurs actions (sensibilisation du public, assistance juridique des enfants, réinsertion sociale etc.) une plus forte probabilité de réussite. D'autres CLPE seront prochainement créés pour un renforcement de l'action. Par ailleurs des CLPE juniors, qui permettront d'intégrer davantage les enfants dans les stratégies de sensibilisation du public et de leurs pairs sur les droits de l'enfant, verront le jour très bientôt.



Enfants de la rue, enfants privés de liberté se retrouvent au quartier des mineurs pour l'éducation de base ...



... mais aussi pour les jeux.

Appui aux enfants en rupture sociale et/ou victimes d'abus.

Abidjan, Côte d'Ivoire

Glohi fuyant les combats a perdu sa famille, il témoigne : « Je m'appelle Glohi, j'ai 12 ans. J'étais au CE2 à Guiglo (Ouest de la Côte d'Ivoire). Un jour dans l'après midi, nous étions en classe quand on a entendu des coups de fusil. Tout le monde s'est mis à courir. C'est ainsi que je suis rentré en brousse. J'ai dormi dans la brousse avec des camarades. Puis le lendemain, on a marché pour sortir à Duékoué ; j'y ai fait deux jours sans voir mes parents. Puis j'ai pris un véhicule pour venir à Abidjan. Arrivé à Abidjan, j'ai passé deux nuits à la gare. Puis un grand m'a accompagné au centre du BICE. » Glohi se met à pleurer puis il poursuit : « C'est vrai ici je suis bien, je mange bien, j'ai des camarades qui sont gentils. Mais je veux voir mes parents ».

Grâce au passage de la RTI (radio télévision ivoirienne) au centre sauvetage, l'une des tantes de Glohi s'est présentée à nous. Le petit garçon a retrouvé ses parents qui heureusement sont tous en vie.

Depuis le début de la crise de septembre 2002, plusieurs milliers de personnes ont fui les zones assiégées. De nombreux étrangers ont quitté le pays et les habitants des bidonvilles jouxtant avec les camps militaires ont été déguerpis. Les ménages abidjanais supportent avec beaucoup de difficultés l'exode massif des déplacés de guerre venus aussi bien du nord, du centre que de l'ouest de la Côte d'Ivoire. Cette crise n'a pas épargné les entreprises qui ont dû, pour certaines, fermer et licencier leur personnel, et tourner au ralenti pour d'autres. En ce qui concerne les droits de l'homme, de graves dérives telles que des enlèvements, l'enrôlement d'enfants, la multiplication d'exactions commises par des policiers, ou bien encore des assassinats opérés par des milices ont été constatés.

L'augmentation de la maltraitance des enfants, une conséquence de la misère croissante ? Beaucoup d'enfants vivant actuellement dans la rue sont victimes de maltraitance dans leur famille ou chez un employeur. Certains ont bien une famille d'accueil, mais pour des raisons économiques ou de mauvais traitements, préfèrent rester dehors. Nos centres ont accueillis 358 enfants dont 74 filles. 11 % sont des déplacés de guerre, mais plus de 40 % ont fui les mauvais traitements. 212 enfants ont pu regagner leur famille. D'autres ont été dirigés vers des structures partenaires.

Le tabou sur les abus sexuels se brise peu à peu. « Je m'appelle Mariam, j'ai 14 ans et je travaille chez une dame. Je surveille son enfant qui a 4 ans ; je l'accompagne à l'école, puis je lave les habits, les assiettes ... Mais quand il n'y a personne à la maison, son grand fils qui a environ 28 ans me force pour coucher avec lui. Il prend couteau et me menace de me tuer si je parle. Un jour, j'avais très mal et je l'ai dit à sa mère. Mais elle n'a rien dit. La nuit il faisait les mêmes choses. Je ne pouvais plus supporter ça, alors je suis allée le dire aux sœurs ».

Ce sont les sœurs qui ont informé le BICE qui à son tour a pris contact avec la Brigade pour Mineurs pour retirer la jeune fille et faire arrêter le violeur. La jeune Mariam a pu rejoindre ses parents.

Vigiles, pour le meilleur et le pire ... Grâce aux actions de plaidoyer et de mobilisations sociales, 6 Comités Locaux de Protection des droits de l'enfant participent aux efforts d'appui aux enfants en difficulté. Certains vigiles se sont également associés à ces efforts et dénoncent les cas d'abus et de maltraitance des enfants dans la communauté, mais d'autres continuent d'exercer ces violences et par exemple, spolient les enfants de leurs marchandises quand ils font du petit commerce pour subvenir à leurs besoins.

Malgré ces difficultés, l'équipe poursuit ses activités d'éducation et de formation des enfants, d'appui aux activités génératrices de revenus pour que les plus grands puissent se prendre eux-mêmes en charge, et de sensibilisation de l'opinion publique. Aimé, un des éducateurs du projet s'est réapproprié ce poème du Frère Yves Lescanne pour illustrer son engagement aux côtés des enfants :

Un enfant dans le couloir de la rue

Ses amis l'appelaient Chaly, mais ce n'était que son surnom.
Son vrai nom, il le gardait jalousement pour le jour où il ne vivrait plus dans la rue.
Pour le jour où il s'en retournerait vivre en famille,
Car il n'était pas né pour vivre dans la rue.

Les voitures le fascinaient, il les gardait ... il les lavait ...
Elles étaient son gagne pain.
Il aurait bien voulu être mécanicien, mais ce n'était qu'un rêve,
Car un enfant de la rue
A trop mauvaise réputation pour faire un bon apprentissage et acquérir un vrai métier.

Il dormait n'importe où, au centre ville, dans un recoin,
A l'ombre de la cathédrale ou au marché central,
Lorsqu'un gardien de nuit le laissait s'étendre auprès de lui pour se reposer.
Mais cette nuit-là,
Tous l'avaient chassé car il était trop malade et ça les dérangeait quand il vomissait.

Il aurait bien voulu guérir, mais il n'avait près de lui ni médecin, ni infirmier.
Il s'est couché, exténué, les bras en croix, auprès des voitures qu'il gardait.
Et s'endormit pour ne plus se réveiller.
Il n'était surtout pas né pour mourir dans la rue ...

Lorsqu'au matin le soleil s'est levé,
Sur le trottoir de l'avenue Botro Roussel, pour une fois, nul ne pouvait le chasser,
Car il se reposait pour l'éternité.
La police a enquêté, les passants l'ont regardé ... et sont passés.

Il est resté là toute la journée, nul ne voulait s'en occuper.
Seules les fourmis en procession commencent dans la soirée à le visiter.
Tandis que ses copains de la rue, avec l'aumônier étaient venus, tout près de lui, prier,
Et d'un linceul blanc ils l'ont enlacé.



Savoir faire du savon c'est bien, mais savoir le vendre, c'est un plus indispensable. Les enfants qui se forment dans l'atelier du BICE le savent bien. Alors ils s'emploient à faire de belles étiquettes et à les coller avec soin sur les bidons, « marketing » oblige !



Parmi les « déplacés de guerre », de nombreux enfants, temporairement sans contact avec leurs parents, ont été accueillis dans le Centre de Sauvetage du BICE à Abidjan, où leurs besoins vitaux sont assurés.

Appui aux jeunes filles domestiques.

Abidjan, Côte d'Ivoire

Le projet d'appui aux jeunes filles domestiques mis en œuvre depuis maintenant 6 ans est arrivé à son terme. Il a connu des évolutions importantes au cours de son exécution, les unes provoquées par le travail fourni au niveau du plaidoyer et sur le terrain, les autres par le contexte socio-politique du pays. Des avancées et résultats notables ont été obtenus au cours de ces années d'appui à la société civile et à l'Etat et d'engagement aux cotés des jeunes filles. Cependant un contexte de crise sociale, économique et politique difficile est venu fragiliser des acquis, remettre en cause des changements amorcés. Il a donc fallu agir pour pérenniser les droits acquis par les jeunes filles domestiques.

Maintenir les changements amorcés et les droits acquis. Depuis quelques années, des jeunes filles ont constitué des petits groupes solidaires. Ces groupes ont formé une association « les filles battantes », que le BICE encadre et soutient. Par exemple par des actions de formation qui les aident à mieux défendre leur droits.

Un Consortium a été créé par les différents partenaires engagés pour la promotion des droits de l'enfant. Ils mutualisent leurs approches et leurs résultats pour un plaidoyer, une défense plus efficace des filles, et pour leur formation. Il les soutient dans leurs initiatives de reconversion dans un autre métier ou une activité génératrice de revenus.

Des kiosques « Point Ecoute » sont en installation dans les quartiers. Des permanences y seront tenues, afin que les filles continuent à trouver l'appui dont elles ont besoin. Ces permanences sont juridiques, médicales, psychosociales, selon un planning hebdomadaire.

Les centres de formation des filles sont soutenus par un apport en matériel et par le développement des activités d'alphabétisation. Appui aussi en matière de santé, notamment à travers les consultations médicales effectuées par le médecin du BICE, et les actions éducatives dans ce domaine.

En définitive, qu'est ce qui a vraiment changé ? Grâce à un plaidoyer régulier, des actions au niveau des médias, bon nombre d'abidjanais portent un autre regard sur l'activité des jeunes filles domestiques. Ces jeunes filles existent maintenant réellement en tant que personnes reconnues, dont les services rendus sont revalorisés.

De ce changement de regard, découle un changement de perception que les jeunes filles domestiques ont d'elles-mêmes. Elles se sentent valorisées, elles ont gagné en assurance et ce travail, perçu auparavant comme la seule issue pour survivre ou se constituer un trousseau de mariage, devient une réelle profession, même si cette activité reste transitoire pour la majorité. Elles ne sont plus soumises, sans défense : elles savent qu'elles ont des droits, des moyens de recours contre les abus.

Un bon nombre de placeurs de filles sont passés eux aussi d'une logique d'exploitation de leur pauvreté et leur ignorance à une logique professionnelle. Ils sont devenus des agences de placement, mettant en relation l'offre de services et la demande des ménages, ceci dans un cadre légal, respectueux du droit du travail et des droits de l'enfant.

On peut aussi noter un changement dans l'attitude des policiers ; lors de litiges opposant une jeune fille à son employeur, celle-ci n'a plus systématiquement tort et n'est plus gardée à vue comme une coupable. Souvent, après une médiation, c'est l'employeur qui est contraint à verser son dû à la jeune fille.

De même, les inspecteurs du travail acceptent de régler les litiges entre employeurs et employés alors qu'auparavant, cette activité était considérée comme informelle et ne pouvait pas prétendre à un règlement par le droit.

L'approche « droit » développée par le BICE a aussi été adoptée par des centres de formation pour les jeunes filles domestiques, organisés par les religieuses dans les différentes paroisses de la ville. Elles ont en outre réorganisé leurs centres en fonction des possibilités des jeunes filles.

Des freins à la pérennisation des acquis. La crise sans précédent que connaît à l'heure actuelle la Côte d'Ivoire engendre une baisse du taux de scolarisation. Ce sont donc des jeunes de moins en moins formés qui deviennent adultes. Les filles en particulier n'ont pas de formation professionnelle et donc, avec la forte concurrence, le travail domestique devient plus que jamais leur seule opportunité.

La rémunération au SMIG (salaire minimum) reste une perspective inaccessible pour ce travail compte tenu des revenus des ménages. Rares sont ceux qui sont en mesure de payer une telle somme, alors que tous les ménages emploient une petite bonne. La tendance serait même à rechercher clandestinement des petites filles de moins de 15 ans pour ne pas les payer ou si peu ...

La guerre civile d'abord effective puis larvée, qui dure depuis septembre 2002, a engendré beaucoup de déplacés de guerre, qui, ayant tout perdu, acceptent un travail à n'importe quel prix pour survivre. Les tarifs s'en trouvent cassés alors qu'ils avaient lentement progressés suite à un plaidoyer incessant.

La survivance d'une tradition de « confiage » des enfants, mais actuellement dévoyée, rend la lutte contre la mise au travail domestique des toutes petites filles difficile, surtout à l'heure ou tout un chacun sait qu'il est interdit d'employer des mineurs de moins de 14 ans. Ces placements se font clandestinement et ces enfants sont cachés.



Afin de pérenniser les actions de protection et de promotion des droits des jeunes filles domestiques, les différents partenaires de terrain se sont constitués en consortium.



Une des actions de mobilisation sociale qui a contribué à faire évoluer les mentalités par rapport au traitement et aux droits des jeunes filles domestiques.



Appui aux enfants handicapés et à leurs mères. Abidjan, Côte d'Ivoire

L'ensemble des projets du BICE ont été affectés par la situation difficile que traverse la Côte d'Ivoire. Le projet d'appui aux enfants handicapés a ainsi reçu des enfants atteints de déficiences auditives, physiques et mentales, qui avec leurs parents ou parfois leur mère seule ont réussi à fuir les zones de combats. Ces parents ont lutté avec courage pour la survie de leurs enfants. L'accueil et l'opportunité de soins et d'une éducation spécialisée pour leurs enfants au CESEH (Centre Educatif de Soutien pour les Enfants Handicapés) leur donnent un nouvel espoir.

Gérer l'hétérogénéité pour que chaque enfant puisse progresser. Compte tenu de l'hétérogénéité des déficiences et capacités des enfants, l'encadrement pédagogique se fait tantôt avec l'ensemble des enfants, tantôt en groupes homogènes :

- > Le groupe des enfants affectés de retard mental
- > Le groupe des enfants autistes et psychotiques
- > Le groupe des enfants souffrant de déficience psychomotrice

Un groupe d'enfants malentendants et sourds a pu être accueilli dans un atelier d'apprentissage de broderie, peinture et cuisine. Ces activités ont favorisé leur socialisation et leur épanouissement.

Le sport, un facteur d'épanouissement. En outre, pratiquement tous les enfants, dans la mesure de leurs possibilités ont participé cette année aux activités sportives. Celles-ci étaient jusque là réservées à la section handi-sport. L'option a été prise de favoriser des pratiques sportives pour tous les enfants. Ils y ont pris non seulement beaucoup de plaisir mais ont aussi bien progressé. Certains se sont sentis valorisés à leurs propres yeux mais aussi auprès de leurs parents qui ont découvert des capacités insoupçonnées chez leurs enfants.

Des activités associatives et de mobilisation sociale qui portent des fruits. Dans l'optique d'une prise en charge à base communautaire, outre l'encadrement de l'association des parents (l'APEH-YOP), un Comité Local de Protection et de Promotion des droits des enfants handicapés (CLP-H) a été créé. L'équipe du projet a aussi participé à la création du Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Education Intégratrice (RIPEI) et contribué à la création du Comité de Coordination National des Centres Spécialisés.

Les parents gèrent maintenant de façon efficace la cantine accueillant les enfants à midi. Ils contribuent pour les achats de l'alimentation, deux mamans préparent les repas et surveillent la sieste des enfants. L'organisation d'une « journée portes ouvertes » du Centre s'est aussi faite en collaboration avec les parents et les membres du CLP. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de l'insertion sociale des personnes handicapées. Il reste encore beaucoup de chemin à faire. Les écoles ne sont pas accessibles. Les enfants doivent fournir des efforts énormes pour s'y rendre et partager la vie de leurs copains. La conjoncture actuelle ne laisse pas augurer des progrès sensibles dans un avenir proche.

Perspectives. Les difficultés de déplacement ne permettent pas l'accès régulier aux soins et à l'éveil précoce pour les enfants domiciliés un peu loin. Diverses solutions sont envisagées. Les comités de quartiers créés à l'initiative des parents souhaitent une décentralisation des activités. Les possibilités et opportunités vont être étudiées dans la nouvelle phase du projet en 2004.

Appui aux portefaix et à leurs enfants à Lomé et en milieu rural d'origine.

Lomé, Préfectures des Lacs et de Vo, Togo

Dans un contexte socio-économique morose, les activités auprès des enfants, des jeunes filles et femmes portefaix sont diversifiées : Appui direct aux enfants et parents (actions éducatives, appui à la scolarisation et aux groupements, aide psychosociale, soins de santé primaires, retrait, réinsertion), actions au niveau politique et juridique (plaidoyer, assistance juridique, formation des agents de l'Etat), et mobilisation de la société civile. Ces différentes activités reposant sur l'éducation et la formation visent l'auto prise en charge des bénéficiaires et le changement de leurs comportements. Ceci pour une meilleure gestion des risques de vulnérabilité et une bonne réinsertion sociale. De telles actions ont l'avantage de prendre en compte, d'une part les besoins et droits fondamentaux des enfants, d'autre part les facteurs de vulnérabilité au plan économique, social, physique et culturel des communautés, pour aider à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Des priorités : le retrait du travail pour les moins de 15 ans, la prévention contre le trafic

Le retour à l'école pour Dzodi. « Je m'appelle Dzodi, j'ai 11 ans et je fais la classe de CP2. J'ai cessé le travail de portefaix pour reprendre le chemin de l'école. Ce travail, je le faisais depuis 3 ans. Ma mère qui vit dans une des habitations de portefaix fait ce travail depuis 1998. Ma grande sœur et moi vivions au village chez une tante maternelle car nous avons perdu notre père dès le bas âge. Notre tante, bien qu'elle prenne soin de nous, se déplaçait beaucoup pour ses activités. Des fois, nous passions des jours et des semaines avant de revenir au village, ce qui perturbait nos études. Un jour ma mère est descendue au village et a décidé de nous ramener chez elle à Lomé pour que nous continuions l'école. Mais arrivées à Lomé, nous avons commencé par faire autre chose. Dans un premier temps, nous avons vendu de l'eau, puis des bonbons, avant d'entamer le travail de portefaix. Chaque fois qu'un véhicule arrive, nous devons courir derrière afin de gagner une charge. Des fois, c'est lourd mais je la transporte. Je travaille chaque jour sauf le dimanche.

Un jour au travail, les animateurs du BICE nous ont abordé pour inscrire le nom de celles qui désirent abandonner le travail portefaix pour l'école. Au début, je ne l'ai pas cru mais compte tenu de leur présence régulière auprès de nous, j'ai fini par donner mon nom. Après ils sont venus discuter avec ma mère qui est d'accord.

A la rentrée, j'ai donc apprêté ma tenue scolaire et eux m'ont donné les fournitures et m'ont inscrite à l'école primaire où je reprends le CP2. Je suis très fière d'avoir repris l'école et ma mère aussi est contente. Chaque fois que je passe devant mes amis portefaix à Abattoir, elles n'en reviennent pas et sont émues de me voir en tenue scolaire et moi je ne cesse de leur répéter de me suivre. Mais je souhaiterais un jour changer de domicile car là où je suis, il y a beaucoup de bruit et je n'arrive pas à bien étudier. »

Une véritable formation professionnelle pour les filles. Une expérience pilote réalisée en partenariat avec l'IPEC/BIT (Bureau International du Travail) a contribué au retrait du travail de jeunes portefaix de moins de 15 ans. On observe que beaucoup de filles entre 15 et 18 ans voudraient faire un apprentissage. Une orientation spécifique vers ces groupes d'âges, par la réinsertion scolaire ou professionnelle, débouchant sur une activité génératrice de revenus, aura manifestement un fort impact sur le phénomène à Lomé. Cette dynamique mérite d'être entreprise à titre préventif en milieu rural, zone de prévalence pour la promotion du statut social de la jeune fille.



Que ce soit pour la prévention du trafic ou le droit à un état civil, la participation des enfants est requise lors des séances de sensibilisation dans les villages.



Le droit à une identité reconnue, à une existence légale reste d'une actualité de premier plan. Trop d'enfants ne sont toujours pas enregistrés dans les registres d'Etat Civil. Ce thème a fait l'objet des campagnes de sensibilisation à l'occasion de la journée de l'enfant africain le 16 juin.

Le trafic des enfants demeure une réalité ; cause première : la grande pauvreté. Les actions menées, surtout préventives, ont aidé les communautés à prendre conscience des réels aspects du trafic et travail des enfants, et ont permis la mobilisation des populations et de la société civile sur les mesures à entreprendre contre cette exploitation économique. Grâce aux actions de rapatriement, les victimes ont bénéficié d'une réinsertion familiale, scolaire ou professionnelle.

L'exploitation sexuelle des filles, une étude pour mieux les aider

Awa voudrait bien faire autre chose, vivre ailleurs que dans la rue. « Je m'appelle Awa, j'ai 15 ans. Mon père est mort quand j'avais 6 ou 7 ans. J'ai grandi au village auprès de ma grand-mère et faute de moyens, j'ai dû quitter l'école dès le CP2. Plus tard j'ai rejoint ma mère à Lomé. En raison de conflits avec mon beau père, j'ai quitté la maison. Là pour gagner ma nourriture, j'ai commencé à aider une femme qui vend de la nourriture devant la maison. Je lavais les assiettes quand les clients ont fini de manger ainsi que les marmites. A la fin de la journée, elle me payait 300F CFA (0,46 euros). Bien qu'elle me donnait à manger à midi, cette somme était insuffisante pour vivre. Il me fallait rapidement trouver une autre source de revenus, si je ne voulais pas retourner à la maison ...

Je sors tous les jours avec mes amies et il nous arrive souvent d'avoir trois partenaires en une nuit. Nos gains varient entre 1000 et 5000F par nuit (1,52 et 7,62 euros) selon le temps passé avec les clients. Avec cette somme il nous faut aussi payer la chambre de passe : 500F par passe. Cet argent nous permet juste de nous nourrir et parfois de nous procurer quelques effets vestimentaires et bijoux. Parfois ça se passe dans des boutiques, là nous payons également 500F au gardien ou au propriétaire. Les violences de toutes sortes sont fréquentes dans ce milieu. Il nous est arrivé d'être droguées, violées individuellement ou par des groupes de garçons.

Actuellement j'ai quitté Ablodekpamé car mes amies sont parties et j'étais la seule, livrée aux violences des garçons qui vivent aussi là-bas. Maintenant je dors dans le parking de l'hôtel Palm Beach avec deux autres filles de 13 et 14 ans. Je voudrais laisser cette activité, mais pour cela j'ai besoin d'un appui financier. Je voudrais m'orienter vers la couture. »

Du village au trottoir, des choix par défaut. L'étude sur la prostitution menée en milieu portefaix nous montre des jeunes filles déscolarisées précocement, pour qui l'exode n'est pas un choix de vie, mais une nécessité. Leurs revenus tirés du travail sont extrêmement faibles et ne leur permettent pas de subvenir à leurs besoins. Leur activité ne leur laisse pas non plus le loisir et l'énergie d'exercer une autre activité « classique » lucrative. L'acceptation de la prostitution apparaît comme une fatalité.

Le travail de portefaix lui-même est aussi perçu comme une fatalité : pour certaines filles de campagne, sans instruction, sans moyen et sans soutien, c'est une stratégie de survie. L'enquête montre aussi que la prostitution a été pour ces filles le moyen d'exercer leur besoin de détente et de loisir en toute liberté.



L'appui à la scolarisation des enfants des portefaix, et les activités de soutien scolaire leur permettant de mieux réussir, restent une des priorités du projet.

Des adultes dépassés qui n'assument plus leurs responsabilités éducatives. Sans le soutien d'une autorité, elles sont émancipées de fait et doivent subvenir seules à leurs besoins. Leurs mères elles-mêmes en proie aux difficultés de la vie, se démenant dans une grande précarité avec encore de jeunes enfants à charge, leur donnent parfois l'exemple de « moyens complémentaires » pour s'en sortir au quotidien ...

Le choix de la prostitution est principalement lié au besoin d'argent, mais les gains qu'elles retirent de cette activité suffisent tout juste à satisfaire leurs besoins vitaux. Cet argent est vite envolé, une fois la chambre d'hôtel et quelques produits de beauté payés. Les filles des portefaix, souvent portefaix elles-mêmes, représentent bien un groupe particulièrement vulnérable.

Pas d'état d'âme pour les enfants, seul le profit compte ! Il ressort des discussions, entretiens de groupes, et des observations de terrain que de nombreuses personnes tirent profit de l'exploitation sexuelle des jeunes filles portefaix.

- > Les arrière cours de bars de façade sont aménagées de chambres, destinées à recevoir les jeunes filles contre rémunération pour chaque client introduit. Les prix varient généralement entre 500F et 1 000F CFA (0,76 à 1,52 euros). Les témoignages recueillis permettent de préciser qu'une même jeune fille peut recevoir 3 à 5 clients par nuit.
- > En dehors des bars de façade, des maisons sont aménagées pour les mêmes fins à proximité des « Devisime » (qui signifie marché aux enfants). Les jeunes filles y sont considérées comme des objets destinés à la vente. Certaines sont portefaix, d'autres ne se rendent là que le vendredi et le samedi soir.

Une véritable exploitation, pas de doute. Même s'il n'est pas clairement établi que les jeunes filles agissent sous la contrainte dans ces lieux, il apparaît néanmoins qu'une chaîne de personnes tirent profit de cette activité. Les responsables de maisons portefaix, notamment, se chargent dans leurs maisons de trouver pour leurs clients des filles qu'ils battent en cas de refus. Ces jeunes filles consomment pour la plupart de l'alcool et de la drogue. Certains hommes les enivrent sciemment pour pouvoir ensuite en profiter à loisir. Les viols semblent assez fréquents et les violences subies par les filles sont nombreuses. On note aussi un turnover important.

Les différentes actions menées au cours de cette année ont, par ailleurs, concerné l'ensemble des portefaix et leurs enfants. Les Centres d'Éveil Précoce accueillent toujours de nombreux enfants : une centaine à Lomé et encore davantage en milieu rural. Toutes ces activités ont permis, d'une part, de renforcer les acquis antérieurs, et d'autre part, de prendre en compte les nouveaux objectifs précédemment définis.

Beaucoup de défis doivent encore être relevés pour mobiliser les bénéficiaires, principalement les jeunes filles, et renforcer les capacités communautaires des milieux d'origine.



Le Centre d'Accueil de Proximité dans une habitation portefaix reçoit chaque jour une quarantaine d'enfants pour l'éveil précoce.

Children victims of armed conflict. Liberia

The civil war in Liberia had a most devastating effect on the BICE project. Various rebel groups overran strategic points held by Government troops loyal to Charles Taylor and took control over Maryland, Grand Gedeh and Nimba Counties, BICE project regions. Most of our staff members fled to the bushes and to neighbouring countries, particularly Ivory Coast, some as far as Sierra Leone and even Senegal.

The nine Child-Parent and Community Centres established by BICE and community efforts were ransacked – equipment, motor bikes, bicycles taken away by looting rebels. Some staff members have been traumatised by brutal and humiliating treatment.

Due to immense communication problems with this eastern part of Liberia, we have had no or only scarce information about our staff members and the children, adolescents, parents and community members involved in the project.

During the conflict, there were again intolerable violations of the most essential human and children's rights with children being killed, abused, exploited, raped and made child soldiers.

By April 2003 – with BICE being not prepared as a disaster relief agency – we had no other choice than close down the project at least for the time being.

The peaceful transfer of power to a civilian government and its launching of a reconciliation and reform process based on human rights, justice and democratic values is an important sign of hope for Liberia.



© Reuters / Jacky Naegelen

Le BICE en Afrique

BICE Côte d'Ivoire
BP 1721
01 ABIDJAN
Tel : (225)20 22 87 07
Fax : (225) 20 32 45 89
bice-ci@africaonline.co.ci

Directeur des actions et projets :
Enfants Privés de Liberté :
Enfants de la Rue :
Jeunes Filles Domestiques :
Enfants Handicapés :
Médecin :
Assistant juridique :
Psychologue :

Désiré Gilbert Koukouï
Béma Coulibaly
Gustave Gbanhé
Josiane Hoga Coulibaly,
Dalié Privard
Tanoh Joachim
Dr Annick Dreesen
Issa Ahoua
Hili Touré

BICE Mali
BP E1487
BAMAKO
Tel/Fax : (223) 23 67 10
bmj@datatech.toolnet.org

Coordonnatrice :
Avocat :

Bernadette Camara
Me Abdramane Sanogo

BICE R.D. Congo
BP 4862
KINSHASA GOMBE
Tel : (243) 99 43 576
bicerdckin@yahoo.fr

Coordonnateur :
Coordonnateur adjoint :
Directeur administratif et financier :
Enfants privés de liberté :
Réhabilitation
et réinsertion des enfants soldats :
Centre Sauvetage :
Enfants dits sorciers :
Projets à Kananga :
Centre de Transit et d'Orientation :
Projets à Mbuji Mayi :
Avocats :

Grégoire Ntambua
Crispin Mulumba
Bienvenu Codjo Sotinkon
Philippe Makende
Crispin Mulumba
Agnès Mujinga
Dorothee Kapwabwa
Alphonse Kalonji
Adolphe Bakualufu
Régine Mbuy
Me Laurent Okitonembo,
Me Sylvain Makangu, Me Jean Claude Kalala

BICE Togo
BP 7271
LOME
Tel /Fax : (228) 222 38 34
bicetogo@cafe.tg

Coordonnateur :
Appui aux portefeaux :
Milieu rural :
Avocat :
Infirmière :

Enyo Gbédémah
Franck Aziaka
Kokué Kpodar
Me Louis Hillah
Sœur Irène Lombo

BICE Liberia
bice.liberia@bice.org

Programme coordinator :
Field coordinator :
Acting coordinators:

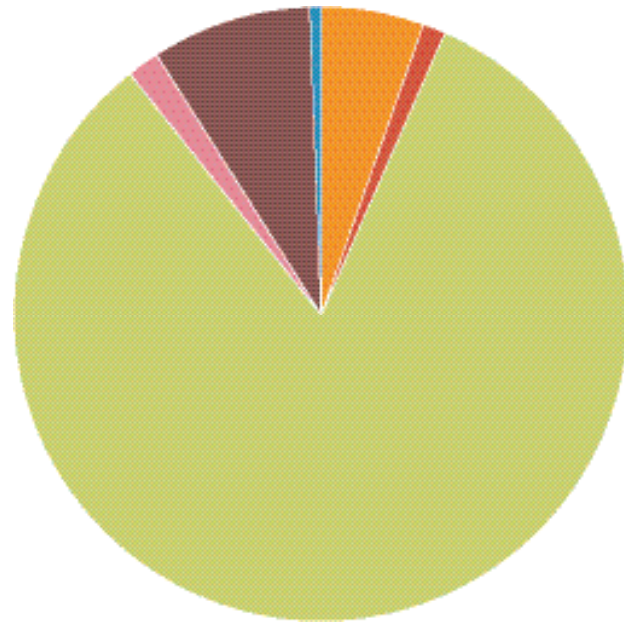
Gustave Gbanhé
William Roberts
Dardieh Chea, Martha Deah,
Abraham Johnny

Recettes en 2003

Euro 816.056 *

Euro 392.000 **

Euro 1.208.056



- Dons (5,4%)
- Amendes (1,2%)
- Cofinancements (82,7%)
- Fondations/Associations (1,7%)
- Subvention institutionnelle BICE, Paris (8,4%)
- Divers (0,6%)

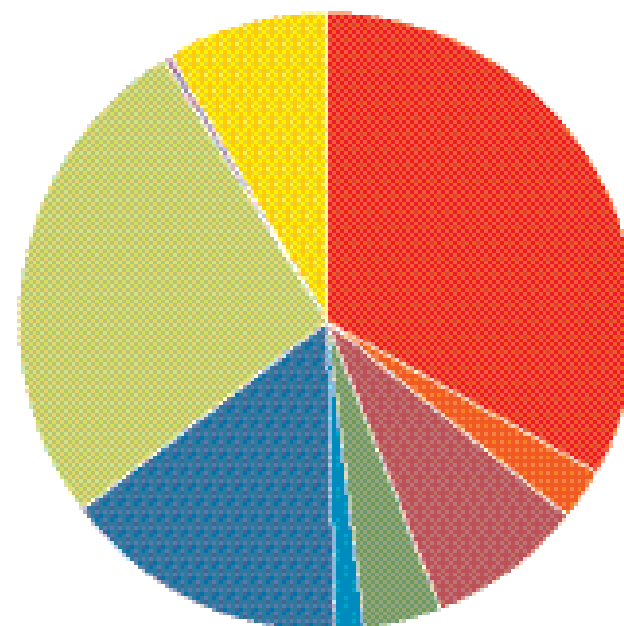
* Une partie des recettes déjà recue en 2003 est liée au financement des projets dans le premier semestre 2004.

** Accordés pour dépenses en 2003, versés seulement début 2004.

Dépenses

pour les projets en Afrique en 2003 :

Euro 1.040.041



- Enfants privés de liberté et enfants en détention avec leur mères (33,1 %) Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, R.D. Congo
- Enfants victimes de conflits armés (2,7 %) Libéria
- Jeunes filles porte-faix (8,2 %) Togo
- Enfants de la rue (4,1 %) Côte d'Ivoire
- Enfants handicapés (1,5 %) Côte d'Ivoire
- Jeunes filles domestiques (15,0 %) Côte d'Ivoire
- Enfants soldats démobilisés (26,5 %) R.D. Congo
- Enfants dits sorciers (0,4 %) R.D. Congo
- Enfants victimes d'abus et/ou en situation d'extrême pauvreté/d'exclusion (8,5 %) R.D. Congo

Nos remerciements à nos principaux partenaires

Des enfants qui ont des partenaires solides peuvent espérer en l'avenir !

Nous remercions nos partenaires pour leur appui et leur aide, leur engagement de terrain ou financier :

Les Ministères des différents pays :

Ministères de la Justice
Ministère des Affaires Sociales
Ministère des Droits de l'Homme
Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Famille de la Femme et de l'Enfant

Commission Européenne

SIDA (Coopération suédoise)
Coopération Belge
Kindermissionswerk
CORDAID
Missio
BICE Deutschland e.V.
OAK Foundation
Coopération Allemande (GTZ)
CARITAS
Fondation Oberle
Fondation Stingl
UNICEF
Médecins du Monde
Médecins sans Frontières
Bureau International du Travail (BIT)
Programme Alimentaire Mondial (PAM)
Save the Children (U.K et Suède)
Forum des ONG de promotion et de défense des droits de l'enfant
Le Réseau Ivoirien des Communicateurs Amis des Enfants
Les Frères des écoles chrétiennes
Le Village Marie-Dominique
L'association « Les enfants d'Abidjan »

Solidaires pour Agir Ensemble

Le Mouvement du Nid
Handicap International
RACH Gagnoa
Consortium de Promotion et de protection des Droits des Jeunes Filles Domestiques
Association des jeunes filles domestiques « Battantes »
Comité International de la Croix-Rouge (CICR)
L'Association Nationale des Educateurs Sociaux (ANES)
Le Centre Africain de Formation Supérieure des Educateurs Sociaux (CAFES)
Croix Rouge de Belgique
Aide à l'Enfance défavorisée (AED)
Mpokolo wa Muoyo, R.D. Congo
Le Réseau pour l'Intérêt Supérieur de l'Enfant
Réseau des Citoyens Network
Les Frères Don Bosco
Les Sœurs franciscaines au Togo
OCDI
Foyer la Providence
ONUSIDA
ENDA
Aide à l'Enfance Canada
Kanuya
Les Comités Locaux de Protection et les Comités Locaux de Protection (adultes et juniors)
Les communautés religieuses et les paroisses
Les chefs de quartiers
Les chefs religieux et les chefs traditionnels

Ainsi que nos généreux donateurs individuels et bénévoles qui, par leur engagement, nous soutiennent. Nous remercions de tout coeur l'entreprise Erasmi & Stein, l'imprimerie Zinke et les papiers Berberich pour leur aide technique et leur soutien financier.

**Délégation du BICE pour l'Afrique –
BICE Deutschland e.V.**

Schillerstrasse 16
77933 LAHR (Allemagne)
T : 00 49 7821 388 55
F : 00 49 7821 985 755
bice.d@t-online.de et bice.lahr@bice.org
www.bice.org et www.bicedeutschland.de

Compte bancaire

7600 4044
Sparkasse Offenburg/Ortenau
Code bancaire : 664 500 50
SWIFT CODE : SOLADEST



© Reuters / Jacky Naegelen

